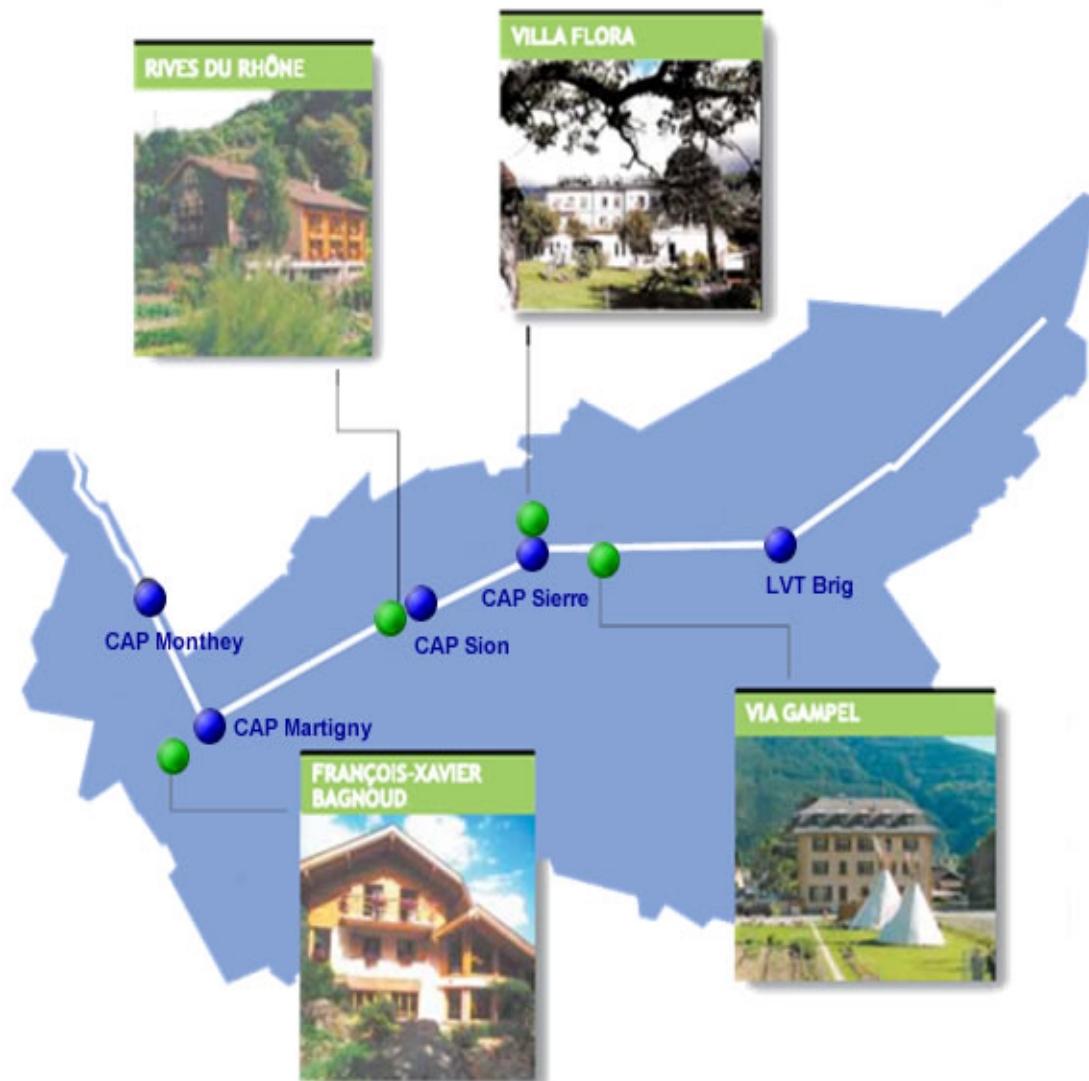




RAPPORT BISANNUEL

2007 — 2008



Ligue valaisanne contre les toxicomanies
Place du Midi 36 — 1951 Sion
Tél. 027 329 89 00 — Fax 027 329 89 09
www.lvt.ch — e-mail: lvtsion@lvtsion.ch

Table des matières

Composition du Comité LVT—FVAT	4
Message du Président	5
<i>Botschaft des Präsidenten</i>	6
La LVT 2007-2008 en bref	7
<i>Die LVT 2007-2008 in Kürze</i>	8
Rapport CAP LVT 2007-2008	9
Clientèle admise 2007-2008	14
Rapport 2007-2008 Foyers Rives du Rhône	15
Rapport 2007-2008 Villa Flora	19
<i>Jahresbericht 2007-2008 Via Gampel</i>	25
Rapport de l'organe de contrôle	28
Bilan cumulé 2007-2008 Actif	29
Bilan cumulé 2007-2008 Passif	30
Comptes d'exploitation des exercices 2007-2008	31
Adresses utiles	32

Membres du Comité LVT et du Conseil FVAT au 31.12.2008

Président

Jean-Pierre **Blanc**
Directeur Clinique genevoise,
Montana

Vice-Président

Dr Christian **MONNEY****
Médecin-Directeur adjoint
IPVR, Martigny

Dr Philippe **BRUNNER**
Médecin généraliste,
Gampel

François **MELLY***
Responsable RH, Téléverbier
Verbier

Simon **DARIOLI**
Chef du Service de l'action
sociale, Sion

Hermann **MURMANN***
Juge cantonal, Sion

Dr Georges **DUPUIS**
Médecin cantonal, Sion

Pierre-Angel **PIASENTA**
Directeur Groupe Mutuel, Martigny

Jérôme **EMONET***
Juge cantonal, Sion

Dr Laurent **REY**
Médecin, St-Maurice

Mariette **FURRER-RUPPEN**
Pharmacienne cantonale, Sion

Dr Reinhard **WAEBER**
Médecin-Chef PZO, Brigue

Vito **LUZZI**
Pharmacien SVPH, Sion

Graziella **WALKER SALZMANN***
Présidente de Commune,
Ried-Mörel

Stéphane **MARQUIS**
Expert comptable, Sion

Jean-Daniel **Barman**
Secrétaire général
(voix consultative)

* Président(e) de Commission de gestion

** Président de la Commission Concept

Message du Président LVT

Dire que les années se suivent et se ressemblent pourrait résumer mon message. Mais ce dernier serait péjoré, puisqu'induisant une idée de routine. Les exercices écoulés ont en commun avec les précédents la quantité et la diversité des activités mais aussi l'innovation. Tous les secteurs ont fait preuve d'engagement et de créativité, souvent dans un authentique esprit d'entreprise. Des objectifs précis sont fixés annuellement. Ils ont, pour la plupart, été atteints et parfois même dépassés.

La mission principale de la LVT consiste à offrir des prestations de qualité aux personnes directement concernées par des problèmes d'addictions, ainsi qu'à leurs proches. A ce titre, la barre des 2000 personnes accompagnées a été frôlée. Ce chiffre ne tient pas compte de tous les brefs conseils, des premiers contacts sans suite, des postcures et autres engagements avec les nombreux partenaires du réseau. Les taux d'occupation des centres résidentiels sont très bons, malgré un significatif recul du nombre de placements des Confédérés. Ils oscillent, en effet, entre 91 % et 96 %, ce qui est remarquable comparé à la moyenne nationale.

La deuxième priorité de la LVT porte sur la prévention primaire et secondaire. Les Centres d'Aide et de Prévention maintiennent une présence interactive dans tous les établissements scolaires et professionnels du canton. La réduction des risques vise de plus en plus les milieux festifs. Dans ce cadre, le concept « Fiesta » gagne en popularité. Ce succès est dû, pour une grande part, à la composition du groupe de pilotage constitué d'acteurs représentatifs des milieux socio-économiques valaisans. Une dynamique positive et contagieuse s'est imposée. Au point que bien des organisateurs d'événements sont fiers de bénéficier d'une labélisation de leur manifestation.

Sur ce terrain favorable, plusieurs projets-pilote ont été lancés dans le Haut-Valais. « Poinzz », « Vollrausch » ou encore « achats-tests d'alcool » ont été expérimentés avec succès. Ces réponses sont particulièrement adéquates face aux problématiques nées des alcoolisations massives de très jeunes gens. La LVT a reçu, en mars 2008, un nouveau mandat concernant la prévention de la dépendance au jeu excessif. Plusieurs actions de sensibilisation privilégiant un travail de proximité ont été mises en place rapidement. Un objectif demeure la connaissance des ressources du réseau par les personnes concernées. Ce nouveau champ d'activité renforce le rôle de la LVT dans le domaine des addictions sans substance.

Notre association contribue aussi, en collaboration très étroite avec le Service cantonal de la santé publique et la LVPP, à renforcer la diffusion de messages préventifs auprès de la population valaisanne. A cette fin, elle coproduit l'émission « L'Antidote » de Canal 9, depuis l'automne 2007, et, plus récemment, la page santé du NF et du WB.

L'ensemble des activités est porté par des équipes bien formées, expérimentées et motivées. Les projets se développent dans un respect des différences et une valorisation des ressources et savoirs complémentaires. Le personnel bénéficie de l'appui des membres du Comité de la LVT et des Commissions de gestion. Je salue, ici, l'état d'esprit constructif qui a marqué ces deux années. J'adresse mes remerciements chaleureux à toutes les personnes qui ont contribué à atteindre nos objectifs. Merci à tous les partenaires, merci aux Chefs de Départements, Chefs de services et à leur personnel pour leur soutien aussi précieux qu'indispensable à la réalisation de notre mission. L'année 2009 sera marquée par certains changements dans notre organisation. Ils devraient pérenniser notre présence et nos engagements tout en favorisant une amélioration de nos activités. Je souhaite plein succès aux personnes appelées à assumer de nouvelles responsabilités.

Parvenu au terme de mon mandat, je me réjouis d'avoir présidé, durant quelques années, cette association dont la renommée dépasse largement les frontières cantonales.

Jean-Pierre Blanc



Botschaft des Präsidenten

Die Jahre folgen und ähneln sich : so könnte sich meine Botschaft zusammenfassen. Diese letztere bekäme aber eine abwertende Bedeutung, da sich davon eine Routineidee davon ableiten liesse. Unsere Aktivitäten 2007 – 2008 haben mit den Aktivitäten 2005 – 2006 nicht nur die Menge und Vielfalt, sondern auch die Innovation gemeinsam. Alle Sektoren zeigten Engagement und Kreativität, dabei oft mit authentischen Unternehmenssinn. Präzise Ziele werden jedes Jahr formuliert. Die meisten unter ihnen wurden nicht nur erreicht, sondern manchmal sogar übertroffen.

Die Hauptaufgabe der LVT besteht darin, Personen mit Suchtproblemen und deren Angehörigen Dienstleistungen von Qualität anzubieten. Fast 2000 Personen wurden begleitet, ohne Berücksichtigung von ersten Kontaktaufnahmen ohne Fortsetzung, Kurzberatungen, Übergangsprogramme und andere Engagements mit den zahlreichen Netzpartnern. Die Belegungsraten der stationären Institutionen waren, trotz eines wesentlichen Rückgangs der Platzierungen ausserkantonaler Personen, mehr als zufriedenstellend. Sie bewegen sich zwischen 91 und 96% und sind, im Vergleich mit dem nationalen Durchschnitt, bemerkenswert.

Die zweite Priorität der LVT bezieht sich auf primäre und sekundäre Prävention. Die LVT Beratungs- und Präventionsstellen halten eine interaktive Anwesenheit in den Schulen und Berufsschulen aufrecht. Die Risikoreduzierung zielt immer mehr auf Feste und Veranstaltungen, und in diesem Rahmen gewinnt das Konzept „FIESTA“ an Popularität. Dieser Erfolg ist aber auch grösstenteils auf die Zusammensetzung der Steuergruppe - Vertreter den sozioökonomischen Kreisen des Wallis - zurück zu führen. Die positive und ansteckende Dynamik brachte mit sich, dass zahlreiche Veranstalter stolz sind, das FIESTA-Label zu erhalten.

Auf dieser günstigen Basis wurden verschiedene Pilotprojekte im Oberwallis lanciert. « Poinzz », « Vollrausch » oder auch die « Alkohol-Testkäufe » wurden erfolgreich experimentiert. Als Antwort auf die Problematik von massiven Alkoholkonsum Jugendlicher sind diese Projekte besonders adäquat. Im März 2008 erhielt die LVT ein neues Mandat zur Prävention der Spielsucht. Mehrere Sensibilisierungsaktionen in nächster Nähe zur Bevölkerung wurden schnell geschaffen. Eine Zielsetzung bleibt, dass die betroffenen Personen Anlaufstellen bzw. Ansprechpartner kennen. Diese neue Aktivität verstärkt die Rolle der LVT im Bereich der substanzlosen Abhängigkeiten.

In enger Zusammenarbeit mit der Dienststelle für Gesundheitswesen und der Walliser Lungenliga trägt die LVT dazu bei, die Verbreitung präventiver Mitteilungen bei der Walliser Bevölkerung zu verstärken. Zu diesem Zweck beteiligte sie sich seit Herbst 2007 finanziell an der Sendung „L'antidote“ von Canal 9 und seit kurzer Zeit an den Gesundheitsseiten des Nouvelliste und des Walliser Boten.

Die Gesamtheit der Aktivitäten wird von gut ausgebildeten, erfahrenen und motivierten Teams getragen. Die Projekte entwickeln sich unter Berücksichtigung der Verschiedenheiten, zusätzlicher Ressourcen und Wissen. Das Personal profitiert von der Unterstützung der Mitglieder des Komitees und der Betriebskommissionen. Ich begrüsse hier diese konstruktive Haltung, welche die letzten zwei Jahre markierte. Mein herzlicher Dank geht an alle Partner, an die Departementsvorsteher, die Dienstchefs und deren Personal für die wertvolle Unterstützung, die für die Verwirklichung unserer Aufgaben unentbehrlich ist. 2009 bringt bestimmte Änderungen mit sich. Sie sollen unsere Präsenz und Engagements verstärken und Verbesserungen unserer Aktivitäten begünstigen.

Ich wünsche allen Personen die neue Verantwortungen übernehmen schon jetzt viel Erfolg.

Mein Mandat geht zu Ende und ich freue mich, diese Institution, deren Renommee weit über die kantonalen Grenzen geht, während einiger Jahre präsiert zu haben.



Jean-Pierre Blanc

La LVT 2007 – 2008 en bref (pour plus d'information : www.lvt.ch)

Le présent rapport vous donne, dans les pages suivantes, des informations relatives aux activités de chacun des quatre secteurs de la LVT (Centres d'aide et de prévention CAP, VIA Gampel, Foyers Rives du Rhône et F.X. Bagnoud et Villa Flora). Plusieurs engagements sollicitent l'ensemble de la LVT. Ils méritent une mention spéciale, sous rubrique générale.

Communication grand-public

En plus de quelque 10'000 élèves directement concernés par les messages préventifs, la LVT a poursuivi la communication grand-public en participant à une deuxième saison de l'émission « L'Antidote » réalisée par Canal 9. Mais aussi en tentant une expérience similaire par une page santé hebdomadaire rédigée par le NF et le WB (un sujet sur deux).

Intensification des collaborations interinstitutionnelles

Différentes conventions de collaboration sont sur le point d'être finalisées. Citons le projet de convention liant le Réseau Santé Valais (RSV) à la LVT ou encore celui concernant la collaboration interinstitutionnelle (CII) impliquant, entre autres, le Service de l'action sociale, le Service de l'industrie, du commerce et du travail, l'Office cantonal AI et la SUVA.

De solides engagements hors les murs

En plus de sa présence dans plusieurs commissions cantonales, la LVT est engagée bien au-delà du seul canton du Valais. Ainsi différents responsables assument-ils des représentations actives, notamment :

- à la commission fédérale pour les questions liées aux drogues ;
- à la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions (CRIAD) et à la Conférence des délégués cantonaux aux problèmes de toxicomanies (CDCT);
- au comité du GREA et différentes plates-formes (Réduction des risques, traitement, prévention);
- dans des groupes d'experts traitant de la qualité, d'évaluation des prestations et de statistiques;
- aux groupes d'accompagnement et d'experts du programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJE);
- au Conseil Alcool Vaud (en qualité d'expert externe).

Nouvelle organisation des directions des différents secteurs de la LVT

Depuis de nombreuses années, le directeur CAP assume aussi le cahier des charges de secrétaire général de la LVT. En prévision d'une échéance importante, en 2011, le comité LVT a décidé, à l'unanimité, d'initier un processus de changement d'organisation à partir de mai 2009. Conséquence de cette décision, le directeur CAP, en place depuis 24 ans, sera remplacé par M. Philippe Vouillamoz, actuel responsable du secteur thérapie. Dès le 1^{er} mai 2009, M. J.D. Barman prendra ses nouvelles fonctions de directeur général de la LVT. Quant à M. Pierre-Yves Albrecht, fondateur et directeur des Foyers Rives du Rhône et F.X.Bagnoud, il sera remplacé par son adjoint, M. Xavier Roduit, après avoir fait valoir son droit à la retraite.

La LVT remercie M. Pierre-Yves Albrecht pour son engagement durant 28 ans à la tête des Foyers Rives du Rhône et F.X. Bagnoud. Elle souhaite plein succès aux nouveaux directeurs élus.

Die LVT 2007 – 2008 in Kürze (für weitere Informationen : www.lvt.ch)

Der vorliegende Zweijahresbericht gibt Ihnen auf den folgenden Seiten Informationen über die Aktivitäten der vier LVT-Sektoren (Ambulante Beratungsstellen, VIA Gampel, Heime Rives du Rhône, F.X. Bagnoud und Villa Flora). Mehrere Engagements beanspruchen die ganze LVT. Sie verdienen besondere Erwähnung in den nachstehenden Berichten.

Kommunikation mit der Öffentlichkeit

Zu den mehr als 10'000 Schülern, die durch Präventivbotschaften erreicht wurden, setzt die LVT ihre Kommunikation mit der Öffentlichkeit fort. Auch die Teilnahme an der zweiten Saison der Sendung « L'Antidote », die von Canal 9 produziert wurde trägt dazu bei. An die Öffentlichkeit richten sich auch die Gesundheitsseiten die im Nouvelliste und im Walliser Botten veröffentlicht werden.

Intensifizierung der interinstitutionellen Zusammenarbeit

Verschiedene Zusammenarbeitsvereinbarungen sind kurz vor der Realisierung. Zitieren können wir darunter die Vereinbarung zwischen dem Walliser Gesundheitsnetz und LVT oder die interinstitutionelle Zusammenarbeitsvereinbarung (IIZ) u.a mit der Dienststelle für Sozialwesen, der Dienststelle für Industrie, Handel und Arbeit, der kantonalen IV-Stelle und der SUVA.

Solide externe Engagements

Ausser ihrer Präsenz in mehreren kantonalen Kommissionen ist die LVT weit über die Kantonsgrenzen hinaus engagiert. Verschiedene Verantwortliche nehmen teil an :

- der eidgenössischen Kommission für Drogenfragen ;
- der Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions (CRIAD) und der Konferenz der kantonalen Beauftragten für Suchtfragen (KKBS) ;
- GREA-Komitee und verschiedenen anderen Arbeitsgruppen (Risikoreduzierung, Behandlung, Prävention) ;
- der Expertengruppen für Qualität, Statistik und Evaluation der Dienstleistungen ;
- der Begleit- und Expertengruppen für das interkantonale Programm gegen die Spielsucht ;
- des Alkoholrates Waadt (als externer Experte).

Neue Organisation auf Direktionsniveau bei verschiedenen LVT Sektoren

Seit zahlreichen Jahren funktioniert der Direktor der ambulanten Beratungsstellen gleichfalls als Generalsekretär der LVT. In Hinblick auf eine wichtige Veränderung 2011 hat das LVT-Komitee einstimmig entschieden, ab Mai 2009, einen Organisationsveränderungsprozess vorzunehmen. Diese Entscheidung bringt mit sich, dass der aktuelle Direktor, der seit 24 Jahren sein Amt ausübt, durch Herrn Philippe Vouillamoz, aktueller Therapieverantwortlicher, ersetzt wird. Am 1. Mai nimmt Herr Jean-Daniel Barman seine neue Funktion als Generaldirektor der LVT auf. Herr Pierre-Yves Albrecht, Gründer und Direktor der Heime Rives du Rhône und F.X.Bagnoud wird pensioniert und sein Amt von Herrn Xavier Roudit, bisheriger Stellvertreter, übernommen.

Die LVT dankt Herrn Pierre-Yves Albrecht für sein Engagement während 28 Jahren als Direktor der Heime Rives du Rhône und F.X. Bagnoud und wünscht den neu ernannten Direktoren viel Erfolg.

Rapport CAP 2007 - 2008

Directeur: Jean-Daniel Barman

Président de la Commission de gestion : Me Hermann Murmann

Conseil et aide aux personnes souffrant d'addiction

De confirmations... en tendances

Le nombre de nouvelles admissions 2007 et 2008 correspond à la moyenne des 3 dernières années. Parmi celles-ci, la part des proches est en augmentation. Nous n'observons pas de changement significatif dans le profil de la clientèle admise. Notons, par ailleurs, une continuité dans l'évolution observée ces dernières années à propos des types d'usage. Le recul de la consommation d'héroïne s'est confirmé. Mais d'autres substances (cocaïne, cannabis, alcool) sont toujours très présentes, essentiellement dans des conduites de polyconsommation.

Nous enregistrons aussi la fin de la dichotomie entre consommation non problématique et dépendance. L'intervention s'intègre sur un continuum (consommation peu ou pas problématique, consommation à risque, consommation nocive, dépendance). Dès lors, selon le profil du consommateur, d'autres stratégies que la seule abstinence s'imposent.

L'émergence de demandes d'aide autour des dépendances sans substance est observée, bien que non massive. Il sera intéressant de vérifier si la campagne de sensibilisation du grand public sur le thème du jeu excessif, menée en 2009 dans le canton, aboutira à une augmentation des signalements.

De l'observation à l'offre de prestations

Si les offres traditionnelles CAP se sont élargies vers la réduction des risques et l'aide à la survie (fin des années 90), elles se développent aujourd'hui plutôt dans la direction de l'intervention précoce et des prestations aux proches. Le projet de renforcement des prestations aux proches a été étoffé. Il repose sur 3 volets distincts, à savoir le conseil et l'aide : aux proches co-dépendants (offre individuelle et de groupe : semaine de l'entourage) ; aux parents d'adolescents consommateurs (offre individuelle) ; aux enfants de parents dépendants (offre de groupe).

Ainsi, le programme de « prévention sélective » en milieu scolaire (placée sous la responsabilité du secteur prévention) poursuit un développement réjouissant. Plusieurs collaborateurs ont été formés au programme Alcochoix+. Il s'agit d'un outil de consommation contrôlée développé au Québec par le RISQ. Il a été adapté à la réalité Suisse romande par le GREA. Utilisé dans son indication originale, il vise des consommateurs non dépendants et sans contact avec le réseau d'aide spécialisée. Cette nouvelle offre entre parfaitement dans le champ des personnes ciblées antérieurement par la campagne « Combien ? ».

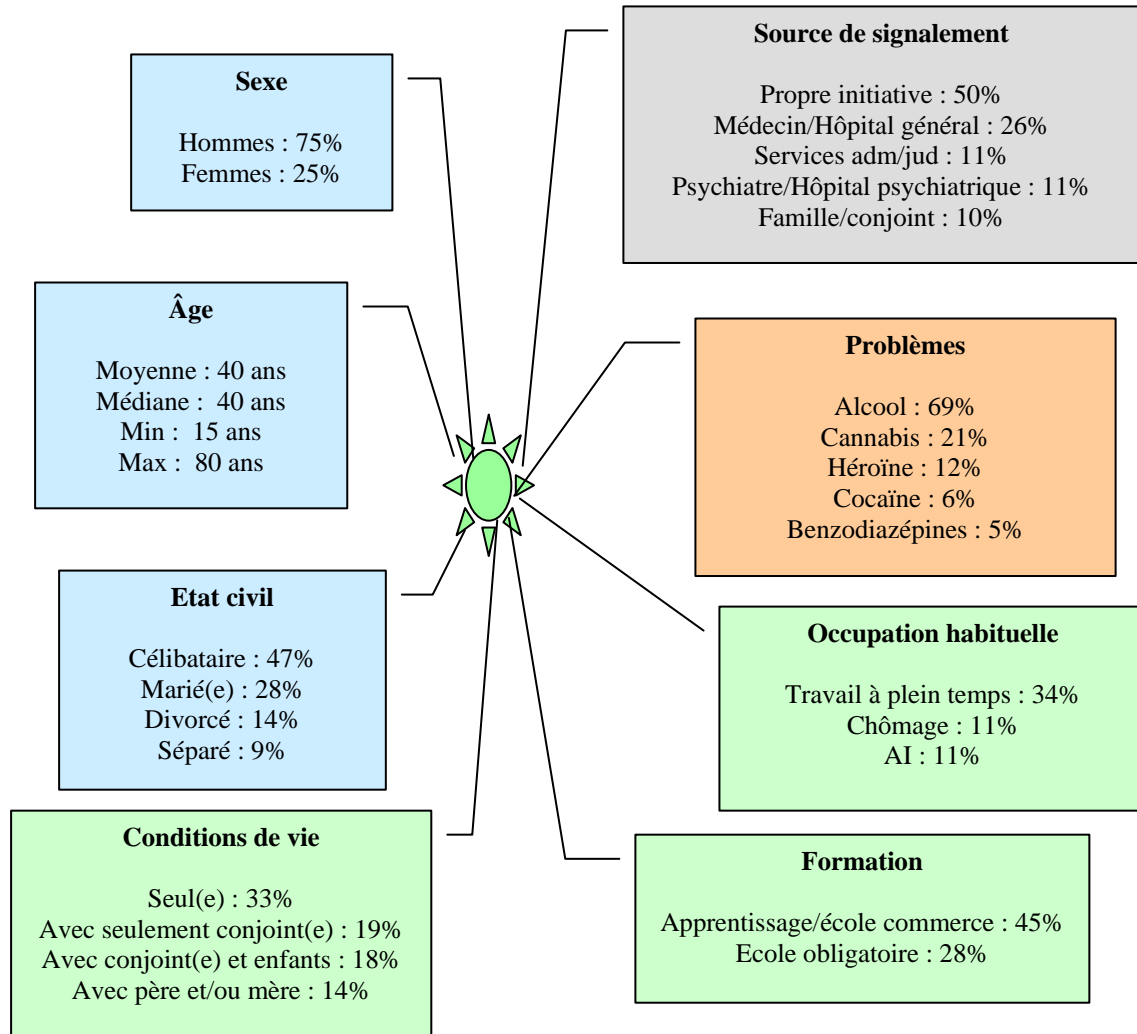
Entre objectifs de changement et de maintien

En l'absence de possibilité raisonnable d'intégration, un certain nombre de nos usagers, particulièrement désaffiliés, chronicisés dans des conduites addictives à risque, en vieillissement prématuré, nous interpellent.

Habités à construire la relation d'aide sur les capacités d'action et d'autonomisation, sur les potentialités en vue d'introduire des changements, nous sommes ici amenés à définir la relation d'aide à partir de la vulnérabilité pour éviter une forme « d'empirement ».

Ceci signifie que l'accent est essentiellement mis sur le maintien du lien (ne pas rompre les dernières attaches), dans l'ici et maintenant, en s'affranchissant de toute finalité et visée à long terme : la notion d'accueil est au centre de cette prestation.

Profil de la clientèle **CAP admise** en 2008



Des sujets toujours aussi sensibles

Traitements de substitution. Leur nombre est resté relativement stable. Les personnes étrangères, nous demandant de poursuivre un traitement méthadone, initié dans leur pays, nous posent parfois des difficultés. Celles-ci sont de l'ordre de la barrière linguistique mais aussi, de la couverture lacunaire ou inexistante en matière d'assurance-maladie. En outre, la requête de poursuite du traitement est souvent déposée dans l'urgence, lorsque la personne n'a plus de produit de substitution.

Les personnes souffrant d'addiction et les assurances sociales (AI, LAMal...). L'entrée en vigueur de la 5^{ème} révision de la LAI déploie un certain nombre d'effets pour nos usagers. Ainsi, peut-on se réjouir de l'accent mis sur la réinsertion plutôt que sur la seule attribution de rente, sur l'intervention précoce plutôt que sur l'attente d'une inaptitude au gain avérée. La collaboration interinstitutionnelle prend plus de consistance, notamment au travers de la structure CII-Mamac. Plusieurs usagers CAP en ont bénéficié. Les premières expériences permettent d'espérer une augmentation des chances de réinsertion. Cependant, nombre d'usagers toxicodépendants, en raison de leur trajectoire biographique comme de la nature des exigences du système socio-économique, ne peuvent momentanément ou durablement, répondre à une logique de l'activation. Pour eux, les conditions de l'aide annihilent toute possibilité de soutien. On observe ainsi que l'examen de demandes de prestations à l'AI sont suspendues tant que la personne n'aura pas démontré préalablement une abstinence totale de tout produit durant six mois au moins. Sans dénier l'importance de la responsabilité individuelle, nous devons veiller à ce que ces mesures discriminatoires n'aboutissent pas à plus de marginalisation, d'exclusion et de désaffiliation.

Collaborations avec le réseau

Secteur médico-hospitalier. En 2008, par exemple, 814 personnes hospitalisées dans le canton ont été signalées aux CAP LVT. Près de 75% d'entre elles ont été rencontrées par un intervenant. 70% de ces entretiens en milieu hospitalier ont permis d'initier ou de relancer un processus de suivi par les CAP. Le solde a bénéficié d'informations, de brefs conseils ou d'orientation vers d'autres ressources appropriées. Ces chiffres constants depuis plusieurs années témoignent de notre bonne implantation et reconnaissance dans le réseau médico-hospitalier.

Secteur résidentiel. Les flux d'usagers entre les CAP LVT et le secteur résidentiel de la LVT sont conformes à la moyenne de ces 5 dernières années. Il est toujours important avec Villa Flora et Via Gampel mais reste plus modeste avec les Foyers des Rives-du-Rhône. Dans les placements effectués hors canton (ils sont minoritaires), la tendance est à l'orientation vers deux types de structures, à savoir des centres résidentiels accueillant des usagers sous traitement de substitution ou des « lieux de vie » pour usagers en perte importante d'autonomie. Nous devons améliorer encore l'interface entre traitements ambulatoires et résidentiels. Les offres de prestations de jour en construction dans les secteurs résidentiels LVT constituent une alternative à exploiter.

Tribunal des Mineurs. Les habitudes de collaboration et procédures mises en place depuis plusieurs années ont permis la poursuite d'un excellent travail. S'il y a moins d'orientations du Tribunal des Mineurs vers la LVT, ceci est à mettre sur le compte d'une diminution des dossiers traités par la Justice des Mineurs.

Service d'exécution des peines et mesures, service de probation. Le nouveau code pénal et sa loi d'application du 14 septembre 2006 sont entrés en vigueur, début 2007. Il est porteur d'une innovation majeure : l'individualisation systématique des peines.

Prévention

Avec trois concepts de qualité pour gérer les risques en milieu festif : Fiesta, Be my Angel tonight et Poinzz, le secteur prévention de la LVT comptabilise, annuellement, près de 120 actions menées au cœur des fêtes. Il met ainsi des ressources éprouvées et efficaces à disposition des organisateurs de manifestations et de la population valaisanne. Ces préventions sur le terrain contribuent à diminuer les risques en proposant des alternatives concrètes et en interpellant directement plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Fiesta : un label de qualité pour les manifestations, une dynamique contagieuse ! Fiesta est un concept de réduction des risques favorisant la mise en œuvre, par les organisateurs de manifestations, de moyens concrets et le respect de conditions cadre « pour que la fête soit belle du début jusqu'à la fin ». En 2008, Fiesta comptait 23 communes partenaires et 31 labélisateurs qui ont coaché et décerné des labels à 85 manifestations.

Il convient de relever que le concept Fiesta a été accueilli dans toutes les régions valaisannes et qu'il est un projet qui intéresse vivement nos cantons voisins. Nous tenons à remercier les membres du groupe de pilotage (police cantonale, polices communales, TCS, Action Jeunesse, Fédération des communes valaisannes, délégué à la jeunesse) pour leur soutien et leur implication ainsi que les autorités communales, les polices communales et bien évidemment les labélisateurs qui assurent la pérennité de ce projet par leurs actions répétées. Les perspectives pour 2009 sont de poursuivre la campagne de sensibilisation tout public et d'augmenter le nombre de manifestations labélisées. Pour plus d'informations, Fiesta c'est également un site internet consultable à l'adresse www.lvt.ch/fiesta

Be my angel tonight : encourager et féliciter ! Be my Angel est un concept ancré et connu des Valaisans, celui du conducteur désigné. En 2008, plus de 450 contrats ont été signés dans 30 manifestations drainant plusieurs milliers de personnes. En plus des signatures récoltées et des engagements pris par les conducteurs sobres, le concept a l'avantage de promouvoir une image éthique et de sécurité aux manifestations qui proposent sans frais ce concept à leur public. Il offre aussi aux organes de prévention une présence stratégique au cœur de la fête.

Poinzz. Il s'agit d'un concept de renforcement des comportements positifs. Issu du monde économique, il est associé obligatoirement au label Fiesta. Cette expérience-pilote poursuit avec succès son chemin dans le Haut Valais. « Ayez soif de modération » pourrait être le slogan de Poinzz.

L'action porte avant tout sur un travail préventif de proximité. Toute personne qui, en fin de soirée, témoigne d'une alcoolémie inférieure à 0,3‰ se voit attribuer des points à faire valoir sur le site internet www.poinzz.ch Poinzz est un projet sollicité par les organisateurs et recherché par les participants aux manifestations dont une dizaine en 2008.

Les achats tests d'alcool : une mesure concrète de protection de la jeunesse. Pour les CAP LVT, 2008 a été une année d'expérimentation du projet « achats tests d'alcool ». « Trop de jeunes peuvent encore acheter de l'alcool avant l'âge légal » tel était le constat de l'étude Ferharis de 2008. Or, selon l'expérience de terrain et la recherche : « les achats tests sont un moyen efficace et éprouvé pour faire respecter les dispositions relatives à la protection de la jeunesse ». Fort de ce constat, le CAP-LVT de Brigue, en collaboration avec les polices municipales et cantonales a mis en place des achats tests dans 12 communes du Haut-Valais dès le printemps 2008. Cette expérience évaluée positivement par les partenaires impliqués. Les perspectives sont donc d'étendre progressivement ce projet à tout le canton dans une logique de sensibilisation tout public et de partenariat avec les acteurs concernés.

Le projet « vollrausch-vs.ch ». « Vollrausch » ou « complètement bourré » est un concept en développement dans la partie germanophone de notre canton. En Suisse, cinq jeunes par jour sont hospitalisés pour une intoxication aiguë, ce qui représente des risques conséquents à considérer. L'idée de « Vollrausch » est de renforcer la collaboration entre les parents et les professionnels (hôpitaux, médecins, samaritains, police, CAP-LVT) et de proposer des actions concrètes au réseau concerné. Un site est consultable à l'adresse www.vollrausch-vs.ch

Prévention en milieu scolaire : avec 10'000 élèves concernés, l'objectif quantitatif a été atteint. Les CAP-LVT poursuivent leur travail de prévention dans les écoles (CO et secondaire post obligatoire). Le système de référence en vigueur permet à chaque établissement d'avoir un interlocuteur LVT capable d'établir, en partenariat avec la direction, un plan et des actions de prévention adaptés (intervention en classe, politique d'établissement, intervention précoce, gestion de crise, groupe de travail, etc). La collaboration avec le CIPRET continue. En 2008, l'objectif central de rencontrer chaque jeune Valaisan deux fois dans sa scolarité a une nouvelle fois été atteint voire largement dépassé dans certaines régions. A l'heure où les consommations sont de plus en plus précoces il conviendra de remettre en question l'articulation et les priorités à donner à la prévention scolaire. L'intervention précoce en milieu scolaire ne se discute pas.

En milieu secondaire et post-obligatoire (Ecoles de commerce, collèges, écoles professionnelles...), l'excellent programme de prévention « t'assures t'es sûr » traitant de la conduite sous l'influence de l'alcool a été une nouvelle fois proposé aux établissements en partenariat fort apprécié avec la police cantonale. Le projet D+IP concernant la détection et l'intervention précoce a pris son envol. Plusieurs établissements du secondaire y ont manifesté de l'intérêt et ont débuté la mise en place d'un programme adapté à leur réalité. Le but pour 2009 sera de favoriser l'implantation de ce programme dans d'autres établissements. Il s'agit de prêter une grande attention aux jeunes en rupture. Les intervenants CAP sont intervenus dans les semestres de motivation de Monthey, Martigny et Sion.

42 thèmes santé par année ! Avec l'émission l'Antidote sur Canal 9, la LVT bénéficie d'un support idéal de communication grand public au cœur des foyers valaisans. Une convention règle ce partenariat fructueux. Canal 9 produit 42 émissions par année. Elles sont coproduites avec le Service de la santé publique et la LVPP. Sur le même principe, une convention a été signée avec le Nouvelliste et le Walliser Bote, permettant une page santé hebdomadaire en français et bi-mensuelle en allemand.

Le Forum Drogue. Le Forum Drogue a 18 ans et affiche une belle santé. Les quatre forums organisés par la LVT, la SMV, les IPVR-RSV et la SVPH ont connu une excellente fréquentation. Ils offrent une plateforme de rencontre fort appréciée du réseau.

Remerciements !

Le travail de toute l'équipe multidisciplinaire est soutenu par la commission de gestion et le comité LVT dont les membres doivent être remerciés pour leur disponibilité et leur appui compétent. Au fil des années, la collaboration avec les nombreux partenaires du réseau s'est encore étoffée. Elle est essentielle. Toutes ces ressources n'auraient guère de possibilités d'expression sans l'apport considérable de l'Etat du Valais et le financement de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et son mandataire, la CRIAD, ainsi que celui fourni par les responsables cantonaux de la répartition du bénéfice annuel de la Régie fédérale des alcools. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés !

Clientèle admise en 2007 et 2008

		CAP LVT		FAR/FXB		Villa Flora		Via Gampel		Total LVT	
2007	Hommes	677	46	108	36	867					
	Femmes	71%	83%	66%	72%	61%					
2008	Hommes	706	51	84	45	896					
	Femmes	71%	76%	80%	76%	73%					
		29%	24%	20%	24%	27%					
2007	Hommes	654	48	103	34	839					
	Femmes	71%	77%	65%	76%	71%					
2008	Hommes	703	48	85	46	882					
	Femmes	72%	79%	76%	67%	73%					
		28%	21%	24%	33%	37%					
2007	Hommes	1733	87	123	44	1987					
	Femmes	74%	30%	65%	73%	73%					
2008	Hommes	1736	83	102	56	1977					
	Femmes	73%	80%	77%	68%	74%					
		27%	20%	23%	32%	26%					

Rapport d'activité 2007 - 2008

Foyers Rives du Rhône et François-Xavier Bagnoud

Directeur : Pierre-Yves Albrecht

Président de la Commission de gestion : Me Jérôme Emonet

Profil de la clientèle

Les statistiques IGT de base du secteur résidentiel drogues illégales laissent apparaître à l'admission aux foyers « Rives du Rhône » un paramètre intéressant.

Si l'on fait abstraction du tabac, la consommation de cannabis demeure la problématique principale en 2007 (65,2%). Certains de ces cas nous sont signalés par la psychiatrie, ce qui confirme la dangerosité de son influence sur l'équilibre psycho-psychique de l'être. Les atteintes sur le cerveau étant avérées par certains spécialistes. En effet, le cerveau d'un jeune se reconstruit complètement entre 12 et 25 ans, c'est ce que l'on appelle la plasticité synaptique. Dans le cerveau il y a des récepteurs spécifiques au cannabis, les CB1 et aussi des CB2 dans le reste du corps. Celui du jeune est influencé et régulé par l'action des endocannabinoïdes sur les récepteurs CB1. Le cannabis contient du THC qui va mimer l'action des endocannabinoïdes et ainsi stimuler les récepteurs CB1. Régulé par de petites quantités d'endocannabinoïdes, le cerveau ne va plus se construire de la même manière s'il est noyé par le THC. Ce cerveau va subir les effets biologiques de l'excès qui sont des troubles moteurs de coordination, perturbation de la notion du temps et d'espace, manque de ressort. Cette situation débouche sur une perte de la réalité, car les messages qui arrivent au cerveau sont brouillés. Les récepteurs aux endocannabinoïdes disparaissent progressivement avec la consommation et l'on doit consommer toujours plus pour avoir du plaisir.

Ainsi, le taux élevé de 65,2 % d'utilisateurs de cannabis peut être une explication au nombre croissant de cas psychiatriques.

Offres spécifiques

Les foyers « Rives du Rhône » de Sion et « François-Xavier Bagnoud » de Salvan offrent une thérapie à des personnes en dysharmonie avec l'entourage, l'environnement et eux-mêmes. L'approche thérapeutique cherche à atteindre l'harmonisation des fonctions du corps, du cœur et de l'esprit.

Ce chemin s'articule autour de trois phases autonomes qui permettent au résident de faire son choix (durée du séjour et nature du programme).

Ces trois phases vont idéalement s'imbriquer et se compléter.

La phase de sensibilisation (court terme) de 3 à 6 mois, y compris l'accueil.

La phase d'implication (moyen terme) de 3 à 12 mois.

La phase d'assimilation (long terme) de 12 mois ou plus.

A l'issue de chaque phase et après discussion approfondie, le résident peut quitter les foyers ou, mieux, s'engager par contrat personnel dans la phase suivante.

Clientèle

Au 31 décembre 2007, 34 pensionnaires se trouvent en cure dans les foyers.

La répartition selon les phases est la suivante :

Phase I.	Seuil bas :	18 personnes
Phase II..	Seuil moyen :	13 personnes
Phase III.	Seuil haut :	3 personnes

Taux d'occupation des deux foyers pour 2007 : 96,77 %.

Le volume de la clientèle pour 2007 se présente comme suit :

46 admissions :	Hommes : 38	83,6 %	Femmes : 8	17,4 %
47 sorties :	Hommes : 40	85,1 %	Femmes : 7	14,9 %
76 prises en charge :	Hommes : 61	80,2 %	Femmes : 15	19,8 %

L'âge moyen est de 24 ans.

Au 31 décembre 2008, 30 pensionnaires se trouvent en cure dans les foyers.

La répartition selon les phases est la suivante :

Phase I.	Seuil bas :	17 personnes
Phase II.	Seuil moyen :	8 personnes
Phase III.	Seuil haut :	5 personnes

Taux d'occupation des deux foyers pour 2008 : 95,86 %.

Le volume de la clientèle pour 2008 se présente comme suit :

51 admissions :	Hommes : 35	68,62 %	Femmes : 16	31,38 %
50 sorties :	Hommes : 39	78 %	Femmes : 11	22 %
80 prises en charge :	Hommes : 63	78,75 %	Femmes : 17	21,25 %

L'âge moyen est de 26 ans.

Pour 2007, selon les statistiques IGT, il est intéressant de relever à l'admission une représentation de tous les problèmes. La rubrique « jeu pathologique » peu apparente jusqu'alors est en progression constante. Plus de 52,2 % de personnes se sont adonnées à la cocaïne, qui supplante l'héroïne (19,6 %). Une des sources principales à l'origine d'un placement en 2007 est la propre initiative. Il faut toutefois nuancer cette proportion, car ce « volontariat » est souvent induit par des injonctions pressantes ou conseils de tiers (famille, justice, services sociaux etc.)

Prestations diverses

Les années 2007-2008 ont confirmé l'important travail thérapeutique effectué par les collaborateurs des foyers. A cela s'ajoutent les prestations diverses qui augmentent le volume de travail.

Quelques chiffres pour donner un aperçu des prestations effectuées durant ces deux ans :

Visites et pré-admissions :	90
Visites des foyers par des groupes :	23 (total : 820 personnes)
Conférences et témoignages hors foyers :	42
Bilans pour résidents :	119
Visites des parents :	24

Cette liste, non exhaustive, de prestations souligne néanmoins la réciprocité des relations avec les réseaux (LVT, services administratifs et judiciaires, services sociaux, associations de parents, médecins etc.).

Les pensionnaires ont grandement bénéficié de l'apport qualitatif de cette collaboration. De plus, les associations « Aurore » et les « Amis des Rives du Rhône » s'impliquent avec efficacité et générosité lors du retour dans la sphère socioprofessionnelle d'un résident.

Carnet de route 2007 — 2008

La saison hivernale est propice aux activités artistiques, arts martiaux, entretien des maisons etc. La nature étant ensommeillée, nous donnons la priorité à la confection de la nouvelle table du chœur du foyer de Sion, qui est provisoire depuis 1982 ! Les verriers ont réalisé un vitrail circulaire de 1.20 m de diamètre, qui va s'intégrer à la table. Les sculpteurs sur bois donnent naissance aux colonnes ornementales.

Le quotidien s'articule évidemment autour des tâches ménagères (cuisine, entretien des lieux de vie et de travail, lessive etc.) Aucun professionnel de l'extérieur n'intervenant dans les activités, il incombe aux éducateurs et pensionnaires d'assurer la bonne marche de ce « navire ». Etant donné le nombre de tâches à accomplir, l'éducateur se doit à la polyvalence, sans négliger ses capacités spécifiques qu'il est tenu d'approfondir.

Les randonnées à peau de phoques ou raquettes sont les prémices de la haute route sur les hauts d'Ovronnaz, au lieu dit « Lui d'août ». Fait exceptionnel en 2008, une fille paraplégique fait partie de l'aventure. Une luge apprêtée à son état lui a fait découvrir la joie d'être moins différente.

Nous passons du désert blanc au désert de sable. En 2007, nos pas foulent les contrées maliennes et en 2008 de Ghat à Sila, le désert libyen nous accueille. En quelques semaines, plus de mille kilomètres sont parcourus.

Dès que le printemps pointe le bout de son nez l'effervescence fait activer les projets de constructions, de travaux agricoles, enfin tout ce qui possède une référence « extra-muros ».

Pour diminuer l'assistanat pécuniaire, il est important de valoriser les cultures qui convenablement élaborées deviennent un appoint nourricier indispensable aux foyers. Cet état d'esprit génère pour ces deux années l'autosubsistance légumière et fruitière. Les productions de viandes (porcs, vaches) ainsi que fromagères (vaches et chèvres) complètent cette démarche.

Tous ces préparatifs nourriciers s'agrémentent de l'enjolivement floral des jardins, de l'inutile économique puisque pas rentable. Mais avec le temps, les différents avis convergent vers l'idée que le beau de la fleur équivaut au bon du fruit.

La « bonne saison » a favorisé le travail sur nos forces physiques du courage. En effet, un groupe a entrepris en 2007 l'ascension d'un des quarante huit 4000 en Suisse, l'Allalinhorn. En 2008, les flancs du Bishorn qui culmine à 4'153 m. ont accueilli une équipe composée d'une vingtaine de jeunes étudiants de Fribourg et leurs accompagnateurs, plus six de nos résidents et deux stagiaires. Une ascension de deux jours, ponctuée de témoignages, de pleurs et de rires.

Les étés 2007 et 2008 vont confirmer la qualité du travail agricole en amont par des récoltes à la hauteur de nos attentes.

A côté de cela, la chorale « Aurore » (dans laquelle chantent plusieurs de nos résidents) vient d'enregistrer en 2007 un nouveau CD, fruit de longs mois de répétitions.

Les traversées des déserts pour hautement symboliques qu'elles soient nécessitent une attention constante de l'équipe éducative car les moments de joie peuvent être rapidement supplantés par les moments de révolte ou de désespoir car rien n'échappe au grand thérapeute qu'est le désert.

Fin 2007, le parcours en Algérie nous mène de Djanet à Tamanrasset poursuivi par un groupe jusqu'à la frontière libyenne.

En 2008, le conflit larvé entre la Suisse et la Libye va réduire à néant la traversée de ce pays. En revanche, l'Egypte plus conviviale va suppléer l'inaccessibilité libyenne.

Remerciements

Au Département des Affaires sociales et aux autorités cantonales pour leur soutien,
A la Commission de gestion et son implication sans failles,
A la Commission concept pour ses conseils avisés,
Au Comité LVT qui tel le faite de la toiture soutient l'ensemble de l'œuvre,
Aux réseaux (CAP / LVT, justice, services sociaux, associations de parents, clubs de service etc.)

Conclusion

Malgré des durées de thérapie orientées vers un moyen terme dans leur financement, les foyers affichent sur les années 2007-2008 un taux d'occupation de 96,31 %.

La complexité des situations et le jeune âge du début de consommation confirment la nécessité d'un travail en profondeur au niveau physique, affectif et psychologique que le court terme ne peut qu'effleurer, situations qui risquent de surcharger l'ambulatorio et d'occasionner pour ceux-ci, des suivis parfois sur un très long terme. Finalement, cette tendance ne risque-t-elle pas une incidence financière plus conséquente ?

Voilà un thème de réflexion qui nous semble pertinent et important pour ne pas succomber aux chants des sirènes du « tout, tout de suite », éloignant l'individu en souffrance, des rivages de la connaissance de son être aux conséquences de ne pas découvrir le sens de sa vie.

Pour les équipes de Rives du Rhône et F.X. Bagnoud
Pierre-Yves Albrecht

Avec le soutien de la
 Loterie Romande

Rapport d'activité 2007 - 2008

Villa Flora

Directeur : Philippe Mottet

Président de la Commission de gestion : François Melly



Interventions précoces : Un objectif stratégique de plus en plus pertinent !

Lors de son Assemblée générale 2007, la Villa Flora a mis en avant le point suivant: Responsabilité morale de nos institutions à démontrer aux contribuables de tout le canton que le résultat de nos activités leur garantisse une redevabilité durable (ce que nous faisons avec l'argent de l'Etat évalué dans le temps).

En 2008, nous avons vérifié la pertinence du premier objectif stratégique commun aux quatre institutions de la LVT. Contrairement à l'année 2007, nous avons subi, en 2008, une perte de 25% d'interventions précoces. Il reste donc pour nous prioritaire de reporter cet objectif. En 2009, nous analyserons, secteur par secteur, les différentes source de signalement du canton et renforcerons notre communication externe.

Positionnement du concept

Les interventions précoces sont **le cœur de l'action** de la LVT dans la mesure où elles sont l'essence de nos métiers : **aider les personnes encore insérées dans la société, dans leur profession et surtout dans leur famille, à quitter la dépendance à l'alcool le plus rapidement possible.**

En 2007, nous nous sommes fixés comme objectif, pour la première année :

30 interventions précoces. Nous en avons **accueilli 44.**

En 2008, nous nous sommes fixés comme objectif, pour la deuxième année:

30 interventions précoces. Nous en avons **accueilli 23.**

Vérification du **principe de redevabilité¹ durable** : efficacité + efficience, soit « Ce que nous produisons avec l'argent que l'Etat nous donne ».

Chaque personne qui arrête de boire cesse de contribuer aux 6 milliards et demi du coût social annuel suisse de l'alcoolisme².

Une personne alcoolique active coûte en moyenne à la société Fr. 35'000.— par an.

Un nombre toujours croissant des résidents entrent dans l'association des Anciens Sympathisants de la Villa Flora (ASVF).

Celle-ci, forte aujourd'hui de plus de 367 membres, contribue depuis 12 ans, par ses actions, au maintien durable de la sobriété de personnes, toujours plus nombreuses à effectuer un séjour court.

Redevabilité durable 2007

Efficacité ³	120 situations suivies en résidentiel en 2007
+	
Efficience ⁴	130 personnes ont suivi la post-cure + 36 personnes ont participé au groupe des proches = 166 suivis en 2007. Donc, en tout, 286 suivis (épisodes de traitement) avec 9.6 postes dont 3 pour le traitement
=	
Pertinence ⁵	Deux enquêtes de satisfaction auprès de nos clients, l'une longitudinale et l'autre transversale, donnent comme critère le plus sensible : « Est-ce que vous recommanderiez la Villa Flora à un(e) ami(e) si il/elle avait besoin d'une aide similaire à la vôtre ? » Taux moyen de réponses positives = 95.60 %
Redevabilité	Plus de 50% des personnes accueillies cessent de consommer de l'alcool et permettent ainsi une économie du coût social estimée, en 5 ans, à plusieurs millions de francs
Durabilité ⁷	L'équipe de Villa Flora est consciente de la pertinence du traitement proposé aux personnes dépendantes. Elle contribue efficacement à une économie de plusieurs millions de francs tout en diminuant la souffrance psychique et émotionnelle de nombreuses familles du canton.

¹ Redevabilité : degré auquel une agence publique (privée) est considérée comme responsable de ses performances et de l'utilisation des fonds publics, in Glossaire de termes d'évaluation, OFSP, 2005.

² *Le coût social de l'abus d'alcool en Suisse*, Pr Claude Jeanrenaud, Université de Neuchâtel, 2003.

Redevabilité durable 2008

Efficacité³	99 situations suivies en résidentiel en 2008
+	
Efficience⁴	109 personnes ont suivi la post-cure +16 personnes ont participé au groupe des proches = 124 suivis en 2008. Donc, en tout, 223 suivis (épisodes de traitement) avec 10 postes dont 3 pour le traitement
=	
Pertinence⁵	Deux enquêtes de satisfaction auprès de nos clients, l'une longitudinale et l'autre transversale, donnent comme critère le plus sensible : « Est-ce que vous recommanderiez la Villa Flora à un(e) ami (e) si il/elle avait besoin d'une aide similaire à la vôtre ? » Taux moyen de réponses positives = 91.2%
Redevabilité	Plus de 50% des personnes accueillies cessent de consommer de l'alcool et permettent ainsi une économie du coût social. (Estimation, en 5 ans, à plusieurs millions de francs ⁶)
Durabilité⁷	L'équipe de Villa Flora est consciente de la pertinence du traitement proposé aux personnes dépendantes. Elle contribue efficacement à une économie de plusieurs millions, tout en diminuant la souffrance psychique et émotionnelle de nombreuses familles du canton.

³ Efficacité : Se réfère à l'ampleur avec laquelle une mesure publique amène un changement et a provoqué (ou devrait probablement provoquer) les effets désirés et/ou souhaités id. ib. cité.

⁴ Efficience : Mesure pour savoir si les ressources humaines, financières, matérielles, etc. (inputs) sont utilisées de manière à fournir les résultats (outputs, outcomes) désirés de façon économe. id. ib. Cité

⁵ Pertinence : Degré ou ampleur avec lequel/laquelle une stratégie, une mesure, une action ou un objectif correspond au besoin identifié (besoins du groupe cible, besoins sociaux, priorités globales). id. ib. Cité

⁶ Chiffres en adéquation avec les études Match, Sobel et OFSP (OMS).

⁷ Durabilité : Continuation des bénéfices et/ou des effets générés par une mesure publique après l'arrêt de la subvention originale. Probabilité d'une continuité des bénéfices sur le long terme, id. ib. cité.

L'équipe

Afin de répondre judicieusement aux nouvelles tendances de la consommation de psychotropes, l'équipe est, depuis deux ans, en formation continue sur les méthodes de

- la thérapie cognitivo-comportementale (TCC) et de
- l'approche motivationnelle.

Cette démarche nous permet de vérifier la pertinence de nos références thérapeutiques :

- l'approche centrée sur la personne (ACP) de Carl Rogers
- l'approche bio-psycho-sociale
- le modèle en 12 étapes.

Notre formateur, le Dr Charly Cungi, est également un spécialiste des problèmes de dépendances.

Les modifications vont dans le sens d'offrir **un traitement en dynamique de groupe avec des réponses personnalisées** aux besoins de chaque pensionnaire.

Ce double regard nécessite trois types de compétences :

Une grande connaissance de la clinique, afin de pouvoir poser les indications et choix opportuns.

Une grande rigueur dans l'application des méthodes d'entretien et de la conduite des groupes.

Une volonté de transparence dans les décisions prises par les membres de l'équipe présente (confiance et respect).

Ces trois compétences liées permettent alors de créer un **climat de co-construction avec les pensionnaires**.

Responsabilisés de la sorte, ils deviennent ainsi **acteurs conscients** de leurs propres changements. Ils participent, de par leur expérience dans la dépendance, à élaborer **de nouveaux comportements sains** (résilience), en **synergie** avec l'équipe.

Consciemment compétent (ligne directrice 2009)

La certification ISO 9001 ainsi que le certificat de management intégré du SANU confirment une réelle compétence en matière de management durable et de définition de nos objectifs stratégiques.

Le certificat du SANU évalue la praticabilité du SMI (Système de Management Intégré) de la Villa Flora à 5,8 sur 6. (octobre 2008).

Axe formation / innovation

Formation

Sous l'impulsion du Dr Cungi, l'équipe perfectionne ses interventions et méthodes dans **l'axe Thérapie Cognitivo Comportementale (TCC), l'approche centrée sur la personne (ACP) et l'approche motivationnelle (AM)**. Elle peut ainsi apporter aide et soutien aux personnes dépendantes ainsi qu'à celles qui doivent affronter la gestion de troubles anxieux, désordres alimentaires, syndromes post-traumatiques divers, notamment dans le cadre de maltraitance. La plupart des collaborateurs sont engagés dans des formations continues personnelles, parfois de niveau Master ou Post-grade universitaire.

Innovation

Un important travail a été effectué par l'équipe afin de mettre sur pied des propositions de prestations non-résidentielles. Parallèlement à la phase d'élaboration théorique, nous avons, tout au long de l'année 2008, **vérifié la praticabilité** de nos propositions à travers une dizaine de pensionnaires demandeurs de ce type de prestations.

Offres non-résidentielles

2007 – 2008 a vu la Villa Flora ouvrir des post-cures non-résidentielles hebdomadaires. Une ou deux personnes ont utilisé nos ateliers en 2007, la demande a fortement augmenté dès 2008.

Nous avons donc créé :

1. la post-cure hebdomadaire non-résidentielle,
2. atelier cheval, une journée par semaine,
3. atelier créativité, un après-midi par semaine,
4. cig'arrête, groupe pour les fumeurs résidents de la Villa Flora, membres de l'ASVF et tout public valaisan, printemps 2009.

Nous pourrions offrir ces nouvelles prestations non-résidentielles dans la mesure où la dotation sera augmentée (demande en cours pour un 0.6 % EPT).

Depuis octobre 2008 à aujourd'hui, nous constatons :

- 12 % d'augmentation de résidents ainsi que
- 27 % d'augmentation des pré-admissions.

Nous confirmons, sur le premier trimestre 2009, la tendance de l'année 2008 : nette augmentation des situations Moyen Terme (4 à 6 mois).

Anciens et sympathisants de Villa Flora

Notre meilleur atout reste le dynamisme et la qualité d'entraide de l'Association des Anciens et Sympathisant de la Villa Flora (ASVF). Celle-ci justifie l'existence de notre activité.

En 2007 – 2008 un nouveau comité a été élu et a trouvé son rythme de croisière.

Une formation des bénévoles, qui interviennent dans les groupes de rencontre, est mise sur pied avec l'aide du Dr. Charly Cungi.

En parallèle, les témoignages des anciens pensionnaires sont d'une très grande efficacité dans la motivation de personnes actuellement dépendante, à demander un traitement à Villa Flora.

Témoignage

Il est 19h, une journée de travail bien remplie derrière moi et un sentiment de fatigue omniprésent. Assis dans mon canapé. Je me laisse surprendre par une émotion particulière en regardant ma fille d'une année, pleine de vie et d'entrain, me sourire en me tendant un petit livre « Pif le chien ».

Si j'y pense, avec le recul, le contraste est surprenant. Mais que de changement et de chemin parcouru depuis mon arrivée à la Villa Flora.

Son grand frère, n'a pas bénéficié de cette attention naturelle il y a quelques années...

... Car ce que je suis à même de donner ce soir, me rapportera le centuple et deviendra pour moi un apport d'énergie pour entamer mes prochaines 24 heures dans la sérénité et la joie. Je constate alors que l'entier de ce que je possède, ajouté à ce qu'on m'a transmis et appris, me permettent de redonner.

La symbolique de la nouvelle campagne d'affiche :

une petite fille souriante nous tend une marguerite

le nouveau slogan : « Tout le monde y gagne !!! »

puis « Ne restez pas seuls avec un problème d'alcool. »

Conclusion et avenir

Pour 2009 – 2010, nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

1. Financer les prestations non-résidentielles ;
2. Poursuivre le processus d'intégration des outils de la TCC par les conseillers ;
3. Maîtriser la gestion du stress et la gestion du temps : renforcer la cohérence entre les outils propres à l'équipe et ceux proposés aux pensionnaires ;
4. Nouvelle campagne d'affiches prévue (vignettes positives).

Ces objectifs stratégiques, définis en Revue de direction en novembre 2008, nous permettront pleinement de réaliser les objectifs annoncés par la LVT au Service d'Action Sociale dans le cadre du Mandat de prestations 2008-2009 (31 janvier 2008).

Par les interventions précoces, nous allons :

- **anticiper la diminution** possible de la fréquentation des structures résidentielles ;
- contribuer à la **valorisation de l'offre résidentielle** dans la chaîne thérapeutique valaisanne ;
- **développer les prestations non-résidentielles afin de soutenir une population de plus en plus fragilisée sur le plan social (crise oblige...)** .

En effet, en 2008 nous avons accueillis trois sous-groupes type de pensionnaires :

- 1er trimestre : des personnes encore bien insérées dans la société
- 2ème trimestre : des personnes en cours de désinsertion professionnelle grave
- 3ème trimestre : un nouveau sous-groupe apparaît : des personnes avec des problèmes psychiatriques majeurs.

L'adaptation aux nouveaux besoins de la population permet l'évolution de la Villa Flora.

L'équipe doit donc faire face à des adaptations de traitements réguliers, pour faire cohabiter les trois populations et répondre au besoin de chacun des trois sous-groupes.

Nous avons donc créé un processus d'élaboration de la charte.

On y trouve, en résumé la vision, les missions, les actions, et les quatre axes du tableau prospectif.

Le tout est synthétisé dans la charte de l'institution.

Cette charte est revisitée, en dynamique, par l'interaction de deux autres chartes :

celle des pensionnaires et celle de l'équipe.

(SANU 2008, système de management intégré, développement durable)

Zweijahresbericht 2007—2008

Direktor : Ulrich Gerber

Präsidentin der Betriebskommission : Graziella Walker Salzmann



Via Gampel: eine Brücke

24. Dezember, wir machen Skulpturen in der Natur, Rückblick und Ausblick ist das Thema. Folgendermassen stellt ein Klient seinen Weg von der Abhängigkeit in die Autonomie dar:

„Ein grosser Schritt war es, überhaupt auf die Brücke zu gelangen. Es dauerte fast zwei Jahre, nur dank der guten Beziehung zu meinem Berater ist dieser erste Schritt gelungen. Nun bin ich auf dem Weg, er ist steinig, aber es geht aufwärts. Ich weiss, dass ich ein schräger Typ bin und in kein Schema passe. Sorry, manchmal muss das für Euch sehr mühsam sein. Ich bin aber sehr dankbar, dass niemand von Euch mich nach seinen Vorstellungen ändern will. Schliesslich ist das ja *meine* Geschichte. Jetzt bin ich mit erhobenem Kopf auf der Brücke, stolz, bereits soweit gegangen zu sein. Ich hoffe, dass ich bis hinüber komme und irgendwann auf sicherem Gelände weitergehen kann.“

Case-Management und strukturelle Gewalt

Das Beispiel ist stellvertretend für den Wandel, den wir in den letzten zwei Jahren durchgemacht haben. Der Berater im Vorfeld der Via-Intervention und während des Aufenthalts ist der wichtigste Begleiter für den Veränderungsprozess. Via Gampel ist für den Klienten eine Brücke. Brücken stossen nicht, ziehen nicht, halten nicht fest, sie verbinden Punkte zwischen Abgründen oder über Hindernisse hinweg. Wer sie benützt, schreitet selber voran, vielleicht in Begleitung von Fachpersonen. Die Fall („Case“) – Geschichte gehört dem Klienten, er bestimmt ihr Tempo und ihren Verlauf.

Im Veränderungsprozess unserer Organisation hat diese Erkenntnis Spuren hinterlassen: Wir verstehen uns als Dienstleister für Case-Manager, die ihre Klienten über unsere Brücke begleiten. Unser Auftrag besteht darin, die strukturelle Gewalt, die über Eintrittsbedingungen, Kriterien und Regeln entsteht, möglichst gering zu halten. Den ersten Schritt auf die Brücke so einfach als möglich zu machen, Impulse zu geben fürs Weitergehen, alles zu unternehmen, dass keine Hindernisse auf der Brücke stehen, den Unterhalt der Brücke zu gewährleisten, das ist unser Job.

Was landläufig unter dem Label „Suchttherapie“ verstanden wird, ist immer noch geprägt von der alten Vorstellung, dass es „weh tun“ soll. Der Mythos vom Kapitulieren, unten-durch-Müssen, vom Büßen, Reue zeigen, geistert weiter in den Köpfen von Betroffenen und ihren Angehörigen umher, ja sogar von Mitarbeitenden im Gesundheits- und Sozialwesen. Zu „Sucht als Krankheit“ sagen sie zwar ja, aber sie betrachten es eigentlich als eine „Willenskrankheit“.

Behandlungszentren, die mit diesem Mythos arbeiten, sind entweder Betriebe mit Monopolcharakter oder elitäre Institutionen. Ihre schönen Erfolge haben sie mit ihren selektiven Vorgaben und restriktiven Regeln, mit struktureller Gewalt, erzeugt.

Via Gampel versteht sich dagegen als Grundversorgungszentrum für Menschen mit Suchtproblemen. Nicht *ob* eine Behandlung bei uns stattfinden soll, ist bei uns die Eintrittsfrage, sondern *welche*.

Behandlungstypen : Welche Behandlung für welchen Erfolg ?

Evidenz-basiert, aufgrund von Forschungserkenntnissen und statistischen Daten, lassen sich die im Oberwallis behandelten Klienten grob in drei Typen einteilen. Für das Jahr 2007 zeigt sich folgendes Bild:

Typ A : 24% der Leistung von Via Gampel gingen an Suchtklienten im Frühstadium einer Abhängigkeitsentwicklung, kurzer Genesungszeit und guten sozio-ökonomischen Reintegrationsaussichten.

Typ B : 21% der Leistung von Via Gampel gingen an Suchtklienten mit fortgeschrittenen Abhängigkeitsproblemen, deren gesundheitliche Folgeschäden einer längeren Genesungszeit bedürfen, mit allerdings noch guten sozio-ökonomischen Reintegrationsaussichten.

Typ C : 55% der Leistung von Via Gampel gingen an Doppeldiagnoseklienten und chronifizierte Langzeitklienten mit schlechter gesundheitlicher Prognose und schlechten sozio-ökonomischen Reintegrationsaussichten.

Als Grundversorger, der für die drei Behandlungstypen den Schritt auf die Brücke möglichst einfach gestalten sollte, haben wir in den letzten zwei Jahren unser Angebot wesentlich verändert. Es muss ein dringendes Anliegen sein, Typ-A-KlientInnen möglichst früh mit geringem Aufwand zu behandeln, und es muss gelingen, Typ-C-Klienten auf der nach unten führenden Drehtürspirale abzufangen, ohne sie mit therapeutischen Interventionen zu überfordern.

Unsere neuen Tagesangebote:

Ohne vorgängigen stationären Aufenthalt können KlientInnen tageweise ein Programm absolvieren. Typ A – Behandlungen werden so attraktiver und für die Klienten weniger aufwändig. Externe Case-Manager behalten ihre Funktion während und über die Via-Zeit hinaus.

Das Angebot gilt auch für KlientInnen im Übergang vom stationären in den privaten autonomen Alltag, oder für Rückfallgefährdete, und es wird in beiden Fällen vom Typ B mehrheitlich genutzt.

Unsere neuen Langzeitangebote:

Individuell, ohne hochschwelligem therapeutischen Anspruch, bieten wir geschütztes Wohnen an, im Sinne der Schadensverminderung. Auch in diesem Angebot bleibt die Funktion des externen Case-Managers zentral. Substanzkonsum im Haus ist verboten, episodischer externer Konsum wird jedoch toleriert und im betreuerischen Auseinandersetzungsprozess berücksichtigt.

Unser neues Kriseninterventionsangebot:

In der Sprechstunde können sich Betroffene und Nahestehende von Betroffenen an uns wenden, sodass Krisensituationen kurzfristig entschärft und nachhaltige Interventionen geplant werden können. Das Krisenzimmer steht für Rückfällige jederzeit zur Verfügung, zur Überbrückung von Ausrutschern oder Planung längerfristiger Massnahmen.

Forderungen für die Weiterentwicklung unserer Institution

Als Grundversorger sind wir mit dem Lauf der Dinge für den Behandlungstyp B zufrieden. Unsere Infrastruktur war immer auf diese KlientInnen ausgerichtet.

Dagegen ermutigen uns die zitierten statistischen Zahlen und die Rückmeldungen von unseren Partnerorganisationen, das Angebot für den Typ C in Gampel auszubauen. Wir haben uns schwer getan mit „Therapieunwilligen“, mit „Unmotivierten“ mit heimlich Konsumierenden oder Dauerrückfälligen. Das müssen wir unbedingt ändern und wir können es nur, wenn uns bauliche Anpassungen ermöglicht werden.

Das Angebot für den Typ A sowie Sprechstunde und Krisenzimmer machen mehr Sinn, wenn sie in Zentrumsnähe verlegt werden, sodass Synergien mit der ambulanten Stelle und den medizinischen Grundversorgungsstellen besser genutzt werden könnten.

Vom Staatsrat haben wir im September 2008 einen Auftrag erhalten, entsprechende Konzepte zu prüfen und Vorschläge zu erarbeiten.

Leistungsvertrag und QM-Kriterien erfüllt, Personal zufrieden

Das im Leistungsvertrag des Kantons vorgegebenen Belegungs-Soll (80%) haben wir in beiden Berichtsjahren übertroffen (2007: 91.78% und 2008: 93.04%), siehe Statistiken auf www.lvt.ch und www.viagampel.ch.

Erstmals in der Via-Geschichte gab es zwei Abgänge in den wohlverdienten Ruhestand. Wöchentlich weisen wir Bewerbungen für Praktika oder Stellenbewerbungen ab. Unser Team erfreut sich eines sehr guten Klimas und leistet eine grossartige Arbeit. Im Herbst 2008 fand die QM-Rezertifizierung statt, strategisch und operationell erfüllen wir die QuaTheDA-Kriterien bestens.

Dank an die Brückenfundamente

Keine Brücke ohne Fundamente. Sie sind es, auf die wir uns immer wieder abstützen und verlassen können, die Partnerorganisationen, die Freundinnen und Freunde von Via Gampel, die uns Wohlgesinnten und ihre politischen Vertreterinnen und Vertreter!

Herzlichen Dank.

Für das Team und die Betriebskommission von Via Gampel:
Ulrich Gerber



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des membres de la
Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies, Sion

Lausanne, le 16 avril 2009

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Ligue Valaisanne contre les Toxicomanies pour les exercices arrêtés au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi (art. 957 et ss. CO) et aux statuts.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Christelle Sierro
Experte-réviseur agréée

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes)

LIGUE VALAISANNE CONTRE LES TOXICOMANIES - SION

BILAN CUMULE AU 31 DECEMBRE 2008

	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Liquidités	2'387'015.90	2'208'406.58
Liquidités entraide, dépannage et actions spéciales	354'111.27	277'183.60
	<hr/>	<hr/>
<i>Actif disponible</i>	2'741'127.17	2'485'590.18
	-----	-----
Débiteurs	341'942.32	373'888.41
Impôt anticipé	4'471.10	5'022.01
Stocks	74'795.75	86'586.11
Actifs transitoires	1'519'756.56	913'080.94
Fonds de placements	1'858'309.48	2'388'071.04
Jeux excessif	78'459.90	0.00
	<hr/>	<hr/>
<i>Actif réalisable</i>	3'877'735.11	3'766'648.51
	-----	-----
Total actif circulant	6'618'862.28	6'252'238.69
	<hr/>	<hr/>
Terrains et immeubles	6'893'043.00	6'931'490.00
Machines et outillage	213'383.00	204'482.50
Véhicules	317'310.00	248'566.00
Matériel informatique	252'945.30	239'907.00
Mobilier	723'862.00	699'343.60
Animaux (Via)	1.00	3'930.00
	<hr/>	<hr/>
<i>Immobilisations corporelles</i>	8'400'544.30	8'327'719.10
Total actif immobilisé	8'400'544.30	8'327'719.10
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DU BILAN	15'019'406.58	14'579'957.79
	=====	=====

LIGUE VALAISANNE CONTRE LES TOXICOMANIES - SION

BILAN CUMULE AU 31 DECEMBRE 2008

	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>
	CHF	CHF
<u>PASSIF</u>		
Banques	1'283'259.40	1'182'022.65
Provision pour déficits	100'000.00	100'000.00
Passifs transitoires	2'940'764.55	2'279'539.37
Créanciers	34'669.95	0.00
Fonds d'entraide, de dépannage et actions spéciales	307'415.17	277'183.60
Fonds de Prévention CAP-LVT	2'130'126.79	3'083'566.16
Avance sur déficit OFSP	0.00	31'008.77
	<hr/>	<hr/>
Fonds étrangers et de dépannage	6'796'235.86	6'953'320.55
	<hr/>	<hr/>
Subventions SAS	2'999'186.00	2'928'488.60
Subventions OFAS	3'387'243.00	3'387'243.00
Autres subventions et dons	861'000.00	861'000.00
	<hr/>	<hr/>
Subventions et dons	7'247'429.00	7'176'731.60
	<hr/>	<hr/>
Fortune initiale	694'414.32	506'663.79
Résultats "Foyers" reportés	-249'508.68	-80'366.44
Résultat de l'exercice	530'836.08	23'608.29
	<hr/>	<hr/>
Fortune finale	975'741.72	449'905.64
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DU BILAN	15'019'406.58	14'579'957.79
	=====	=====

LIGUE VALAISANNE CONTRE LES TOXICOMANIES - SION

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2008 ET 2007

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>		
Produits des pensionnaires	2'820'699.48	2'904'941.30
Dîme de l'alcool	600'000.00	600'000.00
Subventions des communes	3'030.00	4'000.00
Cotisations et dons	2'340.00	2'055.00
Loterie Romande	150'000.00	150'000.00
Produits de la ferme	300.00	37'082.39
Prestations des tiers	140'000.00	40'000.00
Produits divers	780'823.32	146'224.95
Intérêts créanciers	58'341.26	69'740.84
Dîme de l'alcool - Fiesta	35'000.00	15'000.00
Dissolution du fonds de prévention CAP-LVT	953'439.37	396'118.54
Ajustement valeurs boursières non réalisé	0.00	17'921.87
Total des produits	5'543'973.43	4'383'084.89
<u>CHARGES</u>		
Frais de personnel	7'982'027.45	7'788'584.05
Frais des pensionnaires	697'475.25	627'232.73
Thérapie et prévention	316'651.91	168'447.94
Campagnes de prévention	382'290.10	468'438.95
Charges générales d'exploitation	333'726.32	292'479.34
Frais de bureau et d'administration	453'968.69	368'915.71
Charges d'immeubles	513'626.85	501'583.05
Mobilier et machines	47'561.94	72'309.82
Charges diverses	583'705.60	0.00
Intérêts et frais financiers	89'374.61	102'425.77
Ajustement valeurs boursières non réalisé	528'020.11	0.00
Amortissements	158'931.75	141'160.47
Charges de la ferme	0.00	82'214.45
Autres charges	4'250.95	9'058.45
Pertes sur débiteurs	17'644.60	9'792.70
Total des charges	12'109'256.13	10'632'643.43
Excédent de charges avant subventions	-6'565'282.70	-6'249'558.54
Subventions Etat du Valais, FVAT	3'600'625.02	2'849'976.40
Subventions OFAS	1'058'282.40	1'044'804.60
Subventions Etat du Valais, CAP	2'660'000.00	2'400'000.00
Subventions Etat du Valais reçues d'avance, CAP	-222'788.64	-21'614.17
Résultat de l'exercice	530'836.08	23'608.29

LIGUE VALAISANNE CONTRE LES TOXICOMANIES

Administration et Secrétariat général LVT,
Direction CAP, Secteur Prévention et Centre de documentation
Place du Midi 36 - Case postale 885 - 1950 Sion
Tél. (027) 329 89 00 - Fax (027) 329 89 09
www.lvt.ch - e-mail : lvtsion@lvtsion.ch

CENTRES D'AIDE ET DE PREVENTION (CAP)

1870 - Monthey
Château-Vieux 3b
Tél. (024) 472 51 20

1950 - Sion
Rue du Scex 14
Tél. (027) 327 27 00

1920 - Martigny
Rue d'Octodure 10 b
Tél. (027) 721 26 31

3960 - Sierre
Av. du Général-Guisan 2
Tél. (027) 456 22 77

Alkohol- und Drogenberatung

3900 - Brig
Sebastiansgasse 7
Tél. (027) 923 25 72

FOYERS

RIVES DU RHONE
Rte de Riddes
1950 - Sion
Tél. (027) 323 36 15
e-mail: rives.rhone@vtx.ch

VILLA FLORA
Chemin des Cyprès 4
3964 Muraz sur Sierre
Tél. (027) 455 75 51
e-mail: info@villaflorasierre.ch

F.X. BAGNOUD
1922 - Salvan
Tél. (027) 761 21 02
e-mail: fxbagnoud@vtxnet.ch

VIA Gampel
3945 - Gampel
Tél. (027) 933 13 33
e-mail: info@viagampel.ch